

Le FSE organise une soirée à la **patinoire de Wasquehal**

LE VENDREDI 4 AVRIL 2014

de 20 h à 00 h 15

Prix/personne : adhérent FSE : 9 €

Le paiement par chèque se fait à l'ordre du FSE Collège J.J. Rousseau AVION ou en espèces
merci d'indiquer au dos du chèque les nom et prénom de l'élève ainsi que sa classe.

Ce prix comprend : **le transport**
l'entrée à la patinoire et la location des chaussures et des patins

Nombre de places limité : 90 élèves / TOUS NIVEAUX / 2 cars
(la répartition des cars sera affichée sur le panneau du FSE situé dans la cour de récréation, à partir du 2 avril 2014)

Déroulement : RENDEZ-VOUS DEVANT LE COLLÈGE À 19 h 45

Départ du Collège : 20 Heures

Prévoir des gants (obligatoire), des chaussettes et des vêtements chauds.

Retour au Collège : 00 h 15 / Pensez aux accompagnateurs : soyez ponctuels ! merci

A NOTER : LIRE LES CONSIGNES de la conduite à tenir à la patinoire (cf document joint)

Le FSE attend des participants une conduite exemplaire, de la discipline, en tant que représentants du Collège JJ Rousseau Avion. Il ne peut pas en être autrement. Merci d'avance.

Les consignes pour cette soirée devront être scrupuleusement respectées. Il faut être très calme et prudent ! Tout écart sera sanctionné et les parents en seront avisés !

Pour le FSE : Madame Bodden

Talon réponse à rendre avec le règlement : PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS à la **restauration scolaire**

- récréation du matin JEUDI 20 MARS
- récréation du matin JEUDI 27 MARS
- récréation du matin VENDREDI 21 MARS
- récréation du matin VENDREDI 28 MARS
- récréation du matin LUNDI 24 MARS
- récréation du matin LUNDI 31 MARS
- récréation du matin MARDI 25 MARS

Le ___ / 03 / 14

Mme, M, responsable de l'élève....., classe, autorise ce(tte)

dernier(e) à participer à la sortie organisée par le FSE à la patinoire de Wasquehal le **VENDREDI 4 AVRIL 2014**

Adresse de la famille :

N° de TELEPHONE DE LA FAMILLE :(obligatoire)

Compagnie d'Assurance : et N° de police : (obligatoire) :

Pointure des chaussures de ville (pour location des patins) :

J'autorise les accompagnateurs à prendre toutes dispositions rendues nécessaires par l'état de santé, le comportement, (etc.....) de mon enfant.
En cas de chute grave, votre enfant sera transporté à l'hôpital de Roubaix ou au CHR de Lille sur conseil du service médical de la patinoire, et vous serez prévenus au plus tôt.

Avis aux parents : Le FSE n'est en rien responsable de la mauvaise conduite que pourrait avoir votre enfant ni des objets que celui-ci aura emmenés. Il est indispensable que son comportement soit irréprochable.

Merci d'indiquer le nom de la personne qui viendra à 00 h 15 : _____